



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
**Assemblée générale annuelle du conseil d'administration tenue le**  
**lundi 26 octobre 2020**

**PROCÈS-VERBAL**

**Assemblée générale annuelle de l'année 2020 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 26 octobre 2020 à 19 h 00 sur Zoom.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Louis Dumoulin	Président
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Administratrice
Mme Alexandra-Maude Grenier	Administratrice
M. François Talbot	Administrateur

**Membre sans droit de vote**

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

**ABSENCES :**

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
Mme Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 40 citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

20-AGA-01	19 h 00	<b>Ouverture officielle de l'assemblée générale annuelle</b>
20-AGA-02	19 h 02	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
20-AGA-03	19 h 05	<b>Ouverture de la période électorale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Présentation du déroulement des élections</li><li>➤ Appel de candidatures</li><li>➤ Présentation des candidates et candidats et début du scrutin<sup>1</sup></li></ul>
20-AGA-04	19 h 25	<b>Période d'information du conseiller municipal</b>
20-AGA-05	19 h 40	<b>Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 avril 2019</b>
20-AGA-06	19 h 45	<b>Rapport annuel et états financiers 2019</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Présentation du rapport annuel</li><li>➤ Présentation des états financiers</li><li>➤ Période de questions et de commentaires du public</li><li>➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers</li><li>➤ Nomination des signataires (deux) des états financiers</li></ul>
20-AGA-07	20 h 30	<b>Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats<sup>1</sup></b>
20-AGA-08	20 h 35	<b>Période du public</b>
20-AGA-09	20 h 45	<b>Levée de l'assemblée</b>

---

<sup>1</sup> Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin au point 20-AGA-07. Toutefois, le président d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.

## **20-AGA-01 Ouverture officielle de l'assemblée générale annuelle**

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 h 06. Il souhaite la bienvenue aux citoyennes et aux citoyens présents. Il délègue la présidence de l'assemblée à Mme Alexandra-Maude Grenier.

## **20-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, tel que présenté dans l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité.

## **20-AGA-03 Ouverture de la période électorale**

Les membres du conseil de quartier ainsi que ceux qui les accompagnent se présentent :

- M. Louis Dumoulin, président actuel, est résident du quartier depuis au moins 45 ans et un des premiers administrateurs depuis la création des conseils de quartier en 1993. Il s'intéresse beaucoup à la qualité de vie des citoyens et donc, plus particulièrement, le verdissement, l'aménagement urbain, la piétonnisation et le patrimoine.
- M. Damien Morneau, trésorier depuis 3 ans, il a contribué au comité d'embellissement et au lancement du projet des valoristes, projet dans lequel il s'implique toujours. M. Morneau termine son mandat ce soir.
- Mme Mélissa Coulombe-Leduc est administratrice depuis un peu moins d'un an. Elle est résidente du quartier depuis 7 ans, mère de 3 jeunes enfants, elle fréquente le service de garde ainsi que l'école du quartier. Elle travaille aussi dans le quartier. Elle est particulièrement intéressée par le projet de la réappropriation de l'église Saint-Jean-Baptiste par la communauté, mais s'intéresse de façon plus générale à la qualité de vie des familles du quartier.
- Mme Priscilla Corbeil, administratrice du conseil de quartier depuis 2018, entame sa cinquième année comme résidente du quartier. Elle a été représentante citoyenne au comité de vigilance des activités portuaires (CVAP), membre du comité de mobilité durable (concernant le transport) et membre du nouveau comité portant sur l'économie du quartier. Mme Corbeil termine son mandat ce soir.
- Mme Alexandra-Maude Grenier a joint le conseil de quartier en mai 2019. Elle était alors nouvellement résidente du quartier. Beaucoup d'enjeux l'ont interpellée dont la qualité de vie des familles du quartier. Elle désire consulter davantage les citoyens afin de mieux connaître leurs besoins et préoccupations. Son mandat se poursuit.
- M. François Talbot termine son mandat ce soir et ne sollicitera pas un nouveau mandat. Dans son mandat, il a travaillé dans l'intérêt de bien commun et dans le sens des préoccupations de la population du quartier. M. François Talbot a été responsable du comité mobilité durable et initiateur du comité sur l'économie du quartier.
- M. Damien Morneau présente M. Fabien Abitbol qui ne peut le faire lui-même pour des raisons de santé. M. Fabien Abitbol est arrivé dans le quartier en octobre 2012 et en juin 2014 au conseil de quartier. Il avait déjà une dizaine d'années d'expérience dans l'Est parisien. Il est responsable des communications et du comité art, graffiti, embellissement et verdissement.
- Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon, cooptée au printemps dernier, est la directrice générale de la Société de développement commercial (SDC) de SJB. Elle représente la voix des commerçants du quartier sur le conseil. D'ailleurs, dans sa nouvelle planification

stratégique, la SDC se propose de travailler en équipe avec toutes les instances du quartier afin de dynamiser le quartier et s'intéresse notamment aux questions d'aménagement urbain et de verdissement.

- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultation publique au Service d'interaction citoyenne de la Ville de Québec, accompagne les administrateurs depuis maintenant 4 ans dans leurs interactions avec l'administration municipale.
- M. Jean Rousseau, en tant que conseiller municipal, est invité d'office à participer aux délibérations du conseil de quartier afin de participer, mais il n'est pas un membre votant. Son rôle consiste entre autres à relayer les demandes des conseils de quartier à l'appareil administratif municipal. C'est aussi une occasion pour lui de prendre le pouls ou d'échanger de l'information concernant des initiatives, des projets et des enjeux du quartier. La période de questions ouvertes aux citoyens permet d'avoir cet échange.
- Mme Nadia Mohammed-Azizi est secrétaire de rédaction pour le conseil de quartier depuis maintenant 1 an.

M. Daniel Leclerc rappelle que le règlement prévoit la possibilité d'accueillir au conseil de quartier des membres qui ne sont pas élus, qui sont des entrepreneurs, des artistes ou autres représentants d'instances du quartier. Présentation du déroulement des élections.

M. Daniel Leclerc fait la lecture des mandats des conseils de quartier (Règlement R.R.V.Q. chapitre P-4). Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste tient ses réunions le 4<sup>e</sup> lundi du mois. Il indique les critères auxquels il faut répondre pour déposer sa candidature : résider dans le quartier, être majeur, remplir un bulletin de candidature et obtenir l'appui de 10 résidents du quartier.

M. Daniel Leclerc agira à titre de président du scrutin pour l'élection de trois postes d'administratrices (deux mandats de deux ans et un mandat d'un an) et de deux postes d'administrateurs (deux mandats de deux ans). Les personnes cooptées (3) pourront l'être à la prochaine séance du conseil de quartier.

➤ Appel de candidatures

Vu le mode virtuel, les candidatures ont déjà été soumises et validées. Il y a 4 candidats et 4 candidates, il y aura donc des élections.

➤ Présentation des candidates et des candidats et début du scrutin

Les quatre candidats se présentent.

M. Claude Barabé est résident du quartier depuis 1992. À son arrivée, il s'est impliqué 3 ans au comité citoyen. Il se définit comme « un gars du centre », socialement à gauche et plus à droite pour les questions économiques. Il est intégrateur web et un des premiers travailleur autonome au Québec. Avec la pandémie, il désire s'impliquer davantage dans le milieu communautaire, revenir à de belles valeurs. Il voudrait voir s'améliorer les parcs et souhaiterait que la Ville fasse davantage pour les jeunes. Il identifie la circulation automobile comme un enjeu notamment sur Sainte-Claire, sa rue, où le concept de rue partagée ne semble pas très bien compris. Il note un besoin d'éducation populaire. Il est aussi favorable aux initiatives des rues à 20km/h. Autre dossier majeur selon lui, est celui de la préservation de l'église. Il est aussi préoccupé par les effets négatifs potentiels du passage souterrain du tramway. Il se rappelle les impacts de la construction

du Centre des congrès. Finalement, la sécurité, les graffitis et les bacs à compostages sont également des thèmes qui le préoccupent.

M. Jean Beaulieu, économiste nouvellement retraité, a été invité à s'impliquer par M. Fabien Abitbol au comité art, graffiti et embellissement, car il avait repeint de façon bénévole un commerce du quartier qui était couvert de graffitis. Ses principales préoccupations sont les graffitis, l'embellissement et le verdissement. Il aimerait aussi voir plus de rues partagées dans le quartier.

M. Alexandre Lessard est résident du quartier depuis bientôt 13 ans. Il pense à se présenter depuis plusieurs années. Il est intéressé par plusieurs enjeux notamment, des problèmes de stationnement et de déneigement. Il note un changement quant aux opérations de déneigement qui sont de plus en plus longues et moins efficaces. Il note aussi beaucoup plus de voitures dans le quartier. Il a adoré les initiatives dans le quartier cet été, les rues piétonnes et les terrasses et kiosques dans la rue. Il est favorable à des projets de verdissement et davantage de rues piétonnes qui rendraient le quartier plus beau et plus attrayant tant pour les résidents du quartier que les visiteurs.

M. Olivier Tardif-Paradis se présente à la suite de divers problèmes techniques. Il vit dans le quartier depuis 1an et demi comme nouveau propriétaire. Il s'est toujours impliqué dans son milieu. Il enseigne la physique au niveau collégial.

Ses objectifs sont notamment de contribuer aux efforts sur les axes suivants:

- Le verdissement et l'embellissement du quartier (synergie entre les parcs, ilot de fraîcheur, mural, etc.)
- Soutenir les entreprises du quartier
- Bonifier les services et activités de proximité
- Redonner l'église Saint-Jean-Baptiste aux gens du quartier
- Réfléchir à la mobilité de façon durable (espace de stationnement, quartier dans une pente, rue piétonne, etc.).

Résultats des élections chez les hommes (par sondage Zoom) :

Jean Beaulieu 52% Claude Barabé 17% Aleksandre Lessard 42% Olivier Tardif-Paradis 81%

M. Olivier Tardif-Paradis et M. Jean Beaulieu sont donc élus au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Les deux personnes qui ne sont pas élues confirment leur intérêt à être cooptées.

On rappelle aussi la possibilité de participer autrement au conseil de quartier, notamment en s'impliquant dans les comités.

Les 4 candidates se présentent.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc siège au conseil de quartier depuis mai 2019 comme administratrice. Elle est actuellement la seule mère de jeunes enfants sur le conseil. Elle voit son implication comme un moyen concret d'améliorer la qualité de vie au niveau du quartier pour ses enfants. Le projet ayant agi comme une bougie d'allumage pour son implication est sans conteste celui de la revitalisation de l'église SJB. Elle est également élue au conseil d'établissement de l'école SJB afin d'assurer une continuité et une cohérence entre les deux instances, par exemple dans les projets touchant la sécurité routière. Augmenter la visibilité du conseil de quartier. Elle s'intéresse aussi aux grands projets structurants notamment celui du tramway. Elle s'est impliquée au comité bon voisinage sur le réseau structurant et a participé aux discussions concernant

l'hébergement touristique et l'encadrement des Airbnb. Elle fait aussi partie du comité du patrimoine. Elle aimerait avoir la possibilité de poursuivre son mandat pour deux ans.

Mme Alexandra Mauger, originaire de Québec, habite le quartier depuis 1 an et demi, issue du milieu communautaire où elle travaille à la lutte à la pauvreté. Elle considère que le conseil de quartier est un organe de consultation important qui fait le pont entre les citoyens et la Ville. Elle croit beaucoup en la démocratie participative. Souhaitant participer dans une perspective de transition écologique, elle veut apporter son appui dans la réalisation du plan d'action du conseil de quartier. Elle est davantage intéressée aux questions touchant la mobilité durable, le transport actif, les rues partagées et le transport structurant. Concernant le rayonnement des actions du conseil de quartier, elle mentionne qu'au niveau professionnel, elle a beaucoup d'expérience en renforcement organisationnel et en gestion de projet dans le milieu communautaire. Elle a du temps et de la motivation et est très attachée au quartier. Aussi, elle met toujours de l'avant les questions d'inclusion et d'accessibilité, personnes âgées et personnes en situation de vulnérabilité et les personnes LGBT.

Mme Catherine Périé, franco-canadienne, est arrivée en 1995 au Québec, et vit dans le quartier depuis 1996, à la coopérative Étoile du Nord. Elle a occupé tous les postes dans sa coopérative. Elle s'est toujours investie auprès de sa coopérative, mais elle sent qu'elle en a fait le tour et est à la recherche de nouveaux défis. Elle est chercheuse en écologie et travaille sur les effets des changements climatiques. Elle valorise beaucoup la mixité sociale et des âges. Elle observe que l'hiver est un défi pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Elle apporte une riche expérience de vie communautaire en coopérative.

Mme Rose Savard-Paquet, 29 ans, habite dans le quartier depuis plus de 4 ans. Elle est biologiste et aménagiste de formation. Elle travaille dans une firme d'urbanisme et environnement qui se spécialise dans le développement de moindre impact. Elle a un fort sentiment d'appartenance pour le quartier. L'urbanisme la passionne et elle trouve stimulant de pouvoir apporter ses idées pour pouvoir bonifier le quartier dans lequel elle habite. Les sujets qui lui tiennent à cœur sont la desserte de transport en commun, le transport actif, les rues piétonnes et partagées, les voies cyclables, le verdissement, les espaces verts, les parcs qui sont des composantes essentielles d'un quartier. Elle a l'habitude des concertations et des consultations afin de prendre en considération l'ensemble des enjeux et des préoccupations de la population.

Résultats des élections chez les femmes (par sondage Zoom) :

Alexandra Mauger 76% Rose Savard-Paquet 71% Mélissa Coulombe-Leduc 51% Catherine Périé 29%

Mme Alexandra Mauger, Mme Rose Savard-Paquet et Mme Mélissa Coulombe-Leduc sont élues comme administratrices du conseil de quartier. La personne qui n'a pas été élue mentionne son intérêt à être cooptée.

## **20-AGA-04 Période d'information du conseiller municipal**

M. Jean Rousseau félicite tous les candidats, ceux qui ont été élus et les autres, qui se sont prêtés au jeu. Il souligne l'importance de leur contribution. La Ville exige beaucoup en matière de consultation, mais il spécifie que ce sont les sujets qu'ils apportent, en tant que membre du conseil, en lien avec les enjeux du quartier, les dossiers qu'ils poussent qui font la différence. Pour que les choses bougent, il faut que quelqu'un en fasse la demande.

M. Jean Rousseau salue l'ensemble des participants et présente, comme il le fait à chaque séance, les derniers développements dans le quartier.

Une consultation en ligne sur la politique de participation publique est en cours. Nous conserverons le droit au referendum. La consultation publique sera très encadrée. Il invite les membres du conseil à prendre connaissance du projet de réglementation et de porter une attention particulière à l'utilisation du verbe "pouvoir" au lieu du verbe "devoir".

La vision de l'habitation a été déposée la semaine dernière. Elle propose de nombreux moyens d'aborder le problème par exemple de la cohabitation bigénérationnelle, des enjeux liés au logement social, les chambreurs ou les personnes âgées. Ce n'est pas une politique de l'habitation, il y a des moyens, mais aucune obligation de résultat. Au 1<sup>er</sup> mai 2020, l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) est intervenu dans 277 cas (en comparaison avec 73 l'an dernier) de personnes et de familles ayant des difficultés à se reloger. Il est difficile pour une famille ou un individu à faible revenu de se loger dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, alors que le taux d'inoccupation est en deçà du 2%. Il cite l'exemple de l'immeuble Le Séjour, qui a brûlé en faisant disparaître du marché une centaine de loyers locatifs, car dans le nouvel ILO, ceux-ci sont devenus beaucoup plus couteux et semi-meublés.

Avec la Covid-19, il y a énormément de difficultés pour les restaurateurs et les hôteliers. En ce moment, il y a le projet de loi 67 qui est discuté en commission parlementaire. M. Jean Rousseau a publié une lettre ouverte dans le journal Le Soleil concernant l'article 135 qui empêchent les hôteliers et les restaurateurs de demander une révision de leur évaluation foncière, un droit de base dans le cadre de la pandémie. Pour la taxe foncière, le rôle est évalué sur la valeur même de l'immeuble, mais également sur les revenus et avec un taux d'occupation nulle, il n'y en a aucun. Malgré cela, ils n'auront pas la possibilité de le contester. L'association hôtelière demande que si la contestation n'est pas permise, que le gouvernement la rembourse, ce que M. Jean Rousseau appuie.

L'article 81 porte problème également selon M. Jean Rousseau. Il permet au propriétaire d'une résidence principale de faire de l'hébergement touristique (Airbnb). À Québec, nous avons une réglementation, mais celle-ci suppose une délation à la Ville ou au ministère du Revenu. Le fardeau de la preuve repose sur le citoyen. La Ville a trois inspecteurs et intervient seulement dans des cas de multiples récidives ou d'abus. Donc, la notion de résidence principale est bien, en principe, mais elle est inapplicable, car il y a encore beaucoup de façons de contourner la réglementation.

M. Jean Rousseau a demandé quelles étaient les interventions au carrefour des rues Honoré-Mercier et St-Jean, un carrefour extrêmement accidentogène. Il y a un règlement qui interdit de tourner sur la rue St-Jean en étant sur Honoré-Mercier, car les automobilistes ne font pas attention aux piétons. Le problème reste entier pour ce qui est des automobilistes qui tournent à droit depuis la rue St-Jean vers Honoré-Mercier. Malgré de nombreuses opérations policières, les automobilistes sont trop pressés et ne font pas attention aux piétons. Le pavé sera enlevé afin d'assurer un meilleur marquage au sol sur Honoré-Mercier, ce que M. Jean Rousseau juge insatisfaisant.

On attend les informations du BAPE pour voir comment le gouvernement va moduler sa réponse en ce qui concerne le projet de tramway et l'annonce concernant le 3<sup>e</sup> lien, car les deux projets devraient être imbriqués.

## **20-AGA-05 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 avril 2020**

### **Résolution 20-AG-01**

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2019, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## **20-AGA-06 Rapport annuel et états financiers 2019**

- Présentation et ratification du rapport annuel

Mme Mélissa Coulombe-Leduc, appuyée par les autres administrateurs, présente les principaux points du rapport annuel du Conseil de quartier de l'année 2019.

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintjeanbaptiste/Visualiser.ashx?id=5204](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintjeanbaptiste/Visualiser.ashx?id=5204)

### **Concernant la ratification du rapport annuel 2019**

#### **Résolution 20-AG-02**

SUR PROPOSITION DE MME PRISCILLA CORBEIL DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel de l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité.

- Présentation et ratification des états financiers

M. Damien Morneau présente les états financiers du Conseil de quartier pour l'année 2019.

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintjeanbaptiste/Visualiser.ashx?id=5204](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintjeanbaptiste/Visualiser.ashx?id=5204)

### **Concernant la ratification des états financiers 2019**

#### **Résolution 20-AG-03**

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN BEAULIEU, IL EST RÉSOLU de ratifier les états financiers de l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité.

- Nomination des signataires (deux) des états financiers

### **Concernant la nomination de deux signataires des états financiers 2019**

#### **Résolution 20-AG-04**



SUR PROPOSITION DE MME PRISCILLA CORBEIL DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de nommer M. Louis Dumoulin, président, et M. Damien Morneau, trésorier, signataires des états financiers de l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité.

#### **20-AGA-07 Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats**

Il n'y a pas de scrutins puisque les élections ont eu lieu par sondage Zoom.

#### **20-AGA-08 Période du public**

M. Jean Beaulieu demande comment les comités se forment pour poursuivre le travail déjà commencé. Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que les comités se formeront lors de leur prochaine rencontre selon les intérêts et les disponibilités de chacun. Mme Alexandra-Maude Grenier complète en disant que le plan d'action est encore à peaufiner et que la répartition des comités et projets se fera en fonction de celui-ci également.

Une citoyenne pose une question concernant le dynamitage en prévision des travaux sur le tramway. Elle rappelle que des solutions qui font moins de dégâts existent, mais que dans les médias, elle aurait appris que le dynamitage serait toujours privilégié, car les autres options sont plus coûteuses. Le passage du tramway étant prévu sous le quartier, elle trouve cela inquiétant. Elle demande le positionnement du conseil de quartier sur la question. Elle mentionne aussi que le plus récent numéro de Droit de parole propose une alternative au présent tracé. Elle propose d'inviter, dans une prochaine réunion du conseil de quartier, M. Marc Boutin, afin d'en discuter ou de parler de ce qu'il propose aussi pour l'îlot St-Vincent-de-Paul.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que ce qu'ils ont comme information est que ce sera tellement profond que techniquement, il ne devrait pas y avoir de conséquences sur les bâtisses. La citoyenne montre de l'intérêt à participer à un comité sur cette question comme celui qui s'intéresse à la récupération de l'église SJB. Elle mentionne qu'elle ira voir les documents fournis par le RTC, mais d'expérience, les gens qui s'occupent du dynamitage se fient aux normes et manifestement les normes établies détruisent les maisons. Les gens du quartier ont une expérience récente du dynamitage, lorsqu'ils ont construit le stationnement de l'édifice à au coin Turnbull ou encore lorsqu'ils ont construit la Coopérative l'Escalier. Elle veut se mobiliser pour éviter les impacts négatifs sur les résidents.

Une citoyenne fait le commentaire que le comité populaire SJB est peu mentionné dans le rapport et demande quel est le lien entre les deux organismes qui partagent plusieurs luttes et intérêts. Mme Alexandra-Maude Grenier confirme que c'est le désir du conseil de travailler davantage en partenariat avec d'autres organismes du quartier.

M. François Talbot mentionne que le conseil a suggéré de changer le nom de la station Place d'Youville pour station Faubourg St-Jean.

M. Jean Rousseau répète que nous sommes en attente du rapport du BAPE qui va être remis au ministère des Transports puis au conseil des ministres et donc, qu'il y aura nécessairement des développements ensuite.

#### **20-AGA-11 Levée de l'assemblée**

SUR PROPOSITION DE Mme. ALEXANDRA MAUGER DÛMENT APPUYÉE PAR MME PRISCILLA CORBEIL, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 46.